

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
N°2024-058

PUBLIÉ LE 1 FÉVRIER 2024

Sommaire

Préfecture du Nord / Secrétariat général commun départemental du Nord

2024-02-01-00074 - Arrêté de composition du CSA et de La FS de la Préfecture du Nord et du SGCD du Nord (2 pages)



**PRÉFET
DU NORD**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Secrétariat Général Commun Départemental du Nord
Service des Ressources Humaines

Arrêté du 01 FEV. 2024

modifiant l'arrêté du 17 janvier 2023 portant désignation des membres du comité social de la préfecture du Nord et du Secrétariat Général Commun Départemental du Nord et de sa formation spécialisée

**LE PRÉFET DE LA RÉGION HAUTS-DE-FRANCE
PRÉFET DU NORD**

Vu le code général de la fonction publique ;

Vu le décret n° 2020-1427 du 20 novembre 2020 relatif aux comités sociaux d'administration dans les administrations et les établissements publics de l'État ;

Vu l'arrêté du 3 juin 2022 instituant des comités sociaux d'administration au sein des ministères de l'Intérieur et des outre-mer ;

Vu l'arrêté du 6 octobre 2022 relatif aux modalités d'organisation du vote électronique par internet pour l'élection des représentants du personnel au sein des instances de représentation du ministère de l'Intérieur et des outre-mer ;

Vu le procès-verbal de dépouillement et de proclamation des résultats du 8 décembre 2022 ;

Vu les désignations communiquées par les organisations syndicales pour la composition de la formation spécialisée ;

Vu le décret 15 février 2022 nommant monsieur Louis-Xavier THIRODE, préfet délégué pour la défense et la sécurité auprès du préfet de la région Hauts-de-France, préfet de la zone de défense et de sécurité Nord, préfet du Nord ;

Vu le décret du 16 mai 2022 nommant madame Fabienne DECOTTIGNIES, administratrice de l'État hors classe, sous-préfète, secrétaire générale de la préfecture du Nord, sous-préfète de Lille ;

Vu le décret du 17 janvier 2024 mettant fin aux fonctions de préfet de la région Hauts-de-France, préfet de la zone de défense et de sécurité Nord, préfet du Nord, exercées par M. Georges-François LECLERC, administrateur de l'État du 3e grade ;

Vu l'arrêté du 2 janvier 2024 portant nomination de M. Fabien LORENZO, directeur du Secrétariat Général Départemental Commun du Nord à compter du 8 janvier 2024 ;

Vu la demande de la CFDT du 13 décembre 2023.

ARRÊTE

Article 1^{er}

L'article 1^{er} de l'arrêté préfectoral du 17 janvier 2023 est modifié comme suit :

Le comité social d'administration de la préfecture du Nord et du secrétariat général commun départemental du Nord est composé comme suit :

a) Représentants de l'administration : 3 membres

- Louis-Xavier THIRODE, préfet délégué pour la défense et la sécurité auprès du préfet de la région Hauts-de-France, préfet de la zone de défense et de sécurité Nord, préfet du Nord , président ;
- Mme Fabienne DECOTTIGNIES, secrétaire générale de la préfecture du Nord ;
- M. Fabien LORENZO, directeur du secrétariat général commun départemental du Nord ;
- M. Bruno MATHIS, directeur adjoint du secrétariat général commun départemental du Nord.

Article 2

L'article 3 de l'arrêté préfectoral du 17 janvier 2023 est modifié comme suit :

Sont désignés en qualité de représentants des agents au sein de la formation spécialisée en matière de santé, de sécurité et de conditions de travail du comité social d'administration susmentionné :

Membres titulaires	Membres suppléants
Au titre du syndicat FO	
Mme CATEL Isabelle	M. CAUBIEN Benoît
Mme LECOINTRE Véronique	Mme AYDOGDU Sevinez
M. TAQUET Valéry	Mme STANEK Cindy
M. WALLAEYS Didier	Mme GALLETY Marine
M. ANSART Yannick	Mme ATMANI Noura
Au titre du syndicat CFDT	
M. BROUILLARD Régis	M. MORTREUX David
M. TIBECHE Franck	Mme VANEHUIN Cyntia
Au titre du syndicat CFE-CGC (UATS-UNSA/SAPACMI/SNIPAT/ALLIANCE PN)	

Article 3

Les autres dispositions de l'arrêté du 17 janvier 2023 sont inchangées.

Article 4

La secrétaire générale de la préfecture du Nord est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Lille, le

01 FEV. 2024

La secrétaire générale



Fabienne Decottignies